

Changement climatique : le coût de l'inaction selon France stratégie

Publié le 6 avril 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Ressource en eau, agriculture, forêt, énergie, infrastructures, santé... France stratégie présente une évaluation des coûts du changement climatique en France afin d'en comprendre les effets en termes économiques et sociaux. Cette analyse pointe notamment la nécessité d'améliorer les connaissances afin de mieux anticiper le risque climatique.

Ce [document sur le coût de l'inaction face au changement climatique en France](#) a été publié le 28 mars 2023 par France stratégie.

Ressource en eau, agriculture, forêts, littoraux, biodiversité

Entre 1990-2001 et 2002-2018, la **ressource en eau renouvelable a diminué de 14%** (de 229 à 197 milliards de mètres cube en moyenne annuelle). Ces restrictions ont des conséquences économiques sur l'ensemble des secteurs consommateurs d'eau, telles que les centrales nucléaires. De **1,78% à 10,11% des besoins en électricité seraient non satisfaits en 2070**, alors qu'en 2006 ces besoins étaient intégralement couverts.

Le **secteur agricole** est particulièrement touché. Selon France stratégie, le climat est responsable de 30% à 70% de la **stagnation des rendements du blé** en France déjà observée aujourd'hui. Et d'environ 5% à plus de 11% pour le maïs sur la période 2020-2050. Ces catastrophes naturelles pourraient impliquer des dommages d'un montant d'**un milliard d'euros par an d'ici 2050**.

La **surface de la forêt française** a augmenté de 21% depuis 1985. Mais la mortalité des arbres atteint 0,4% du volume de bois vivant, soit une augmentation de 50% entre les périodes 2005-2013 et 2012-2020. Si les risques d'incendie sont actuellement circonscrits à certaines régions, ils pourraient s'étendre à l'ensemble du territoire à l'horizon 2060.

Le **niveau moyen global des mers** a augmenté de 14 à 25 centimètres entre 1901 et 2018. À l'horizon 2100, le nombre de logements atteints par le **recul du trait de côte** serait compris entre 5 000 et 50 000 pour une **valeur estimée entre 0,8 et 8 milliards d'euros**.

D'après une étude Fonds mondial pour la nature (WWF), le pourcentage d'espèces qui devraient disparaître à l'horizon 2080 si la température augmente de 3,2 degrés, serait de 55% pour les plantes, 35% pour les oiseaux et 45% pour les mammifères. Or, les écosystèmes français sont le support d'activités économiques représentant un chiffre d'affaires de plus de 80 milliards d'euros.

Énergie, infrastructures, bâtiments, santé

Les **événements climatiques extrêmes** peuvent endommager les **réseaux d'énergie**. Les effets conjugués de la baisse de demande en chauffage et de l'augmentation des besoins en climatisation conduisent à une baisse globale de la demande énergétique annuelle de 5% à l'horizon 2050. Toutefois, l'investissement induit par la multiplication des aléas climatiques extrêmes est estimé à 1,7 milliard d'euros à l'horizon 2050, soit **56 millions d'euros en moyenne par an**.

Les inondations, les submersions marines ou les glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux **infrastructures ferroviaires**. Le risque est qualifié d'important à l'horizon 2050 par le rapport. Les **infrastructures routières**, sensibles aux fortes chaleurs sont également menacées. Les **bâtiments** devraient subir plus de dégâts : le montant moyen des sinistres liés aux catastrophes naturelles de 2,4 milliards d'euros par an sur la période 1989-2019 pourrait passer à **4,6 milliards d'euros par an entre 2020 et 2050**.

Les fortes vagues de chaleur ont des **effets négatifs sur la santé** : accroissement de la fatigue, perte d'attention, symptômes cardiovasculaires, troubles de la grossesse... Ces événements sont déjà associés à une surmortalité (+ 10 700 décès depuis 2015, dont 2 820 en 2022). Le coût cumulé entre **2015 et 2020** en France métropolitaine de cette **surmortalité** est estimé entre **16 et 30 milliards d'euros** par Santé publique France.